



Communiqué de Presse

Schéma cyclable de Lorient agglo : oui mais ...

Le Collectif Lorient agglomération à vélo a pris connaissance du schéma cyclable qui sera soumis au vote du Conseil communautaire le 28 mars prochain.

Le collectif reconnaît que ce schéma avec ses itinéraires est **ambitieux** et qu'il est **presque complet** par rapport aux travaux du Claav (Cf. notre Schéma de REV).

Sa réussite tiendra à la fois d'une volonté politique et financière permanente sur la période (8 ans) **mais** de notre point de vue elle nécessite que Lorient Agglomération se dote de la **compétence voirie**. Ce doit être un projet d'agglomération, pas une suite de projets de 25 communes.

Par ailleurs, nous **avons noté** un certain nombre de **points qui posent problème** et qu'il conviendrait de **corriger** :

- Concernant les **voies vertes** : nous sommes plutôt d'accord en zone rurale, mais en zone périurbaine très fréquentée ou bien sur des axes départementaux, nous attirons l'attention sur les conflits piétons/vélos : à examiner au cas par cas.
- Concernant les **trottoirs mixtes** : ils sont à bannir de notre point de vue.
- Concernant les **CVCB** (chaussée à voie centrale banalisée) : elles sont beaucoup trop longues (par exemple Ploemeur <> Queven ou Lomener <> Kerroc'h).
- Concernant les **Bandes cyclables** : vérifier au cas par cas mais elles ne sont pas acceptables avec des limitations de vitesse élevée et un trafic motorisée important
- Le schéma confond parfois **réseau express** et **itinéraires touristiques**. Nous rappelons que le CLAAV promeut tous les usages du vélo. A titre d'exemple la voie sud de Larmor-Plage au Courégant (Ploemeur) devrait passer par la D152 et non la voie du littorale (qui parfois est uniquement piétonne).
- Liaisons trans-rade, nous proposons une nouvelle **liaison Port-Louis <>Larmor**

Nous attirons également l'attention de Lorient agglomération sur plusieurs **points de vigilance** :

- Les **continuités et les intersections**
- La nécessité sur les tronçons à vitesse rapide (80 km/h à l'heure actuelle), principalement les voies départementales, de créer systématiquement une **voirie séparée** avec une attention particulière pour les tourne-à-gauche. Par exemple, entrée de la BAN Lann Bihoué sur la D 765.
- L'embarquement / le débarquement des 40 vélos sur le nouveau **bateau-bus** : il doit être rapide avec un accès vélo large pour faciliter les flux distincts des passagers piétons. Nous demandons plus de places vélos dans les bateaux.

Enfin, **le CLAAV souhaite vivement participer au Comité de suivi** du schéma cyclable et se tient prêt à apporter son expertise en amont des projets d'aménagement.

Nous souhaitons également **être acteurs** sur la mise en œuvre du schéma en participant **par exemple** à des opérations de **comptages** ponctuelles.

Le CLAAV en quelques mots. C'est un collectif qui s'est constitué en janvier 2022 autour de l'usage du vélo sur l'agglomération lorientaise. Nous avons rédigé après un travail de quatre mois un plaidoyer (<https://collectifclaav.wixsite.com/claav/le-plaidoyer>).

Le CLAAV rassemble des habitants et des structures diverses (Vel'Orient, Collectif Syklett, CCP 56, Collectif Vélo Rive Gauche, Vélo Riantec) de l'agglomération lorientaise.

Notre raison d'être : Faire de l'agglomération de Lorient, en connexion avec les communes limitrophes, un territoire cyclable, où toutes et tous peuvent se déplacer à vélo de manière sûre, confortable et efficace, quels que soient leur pratique, leur âge et leur niveau.

Contacts :

Mail claav@yahoo.com

Twitter https://twitter.com/le_claav

Facebook <https://www.facebook.com/CLAAVelo>

Instagram <https://www.instagram.com/claavelo/>